

Annexe

Mise en œuvre d'une pratique avancée de pharmacien prescripteur : exemple de deux groupes de médecine de famille universitaire québécois (*Pharmactuel* 2025:58:1–12)

Critères d'inclusion et d'exclusion

Critères d'inclusion

Travailler activement au GMF Laval ou Sacré-Cœur au moment du sondage, de l'entrevue ou du groupe de discussion afin d'être exposé à un environnement de travail qui met en application l'EPAP ;

Avoir travaillé dans le milieu GMF-U pendant au moins un an avant la mise en œuvre de l'EPAP afin de permettre de comparer les perceptions du répondant quant à l'environnement avant et après la mise en œuvre ;

Être un travailleur appartenant à l'une des professions suivantes : médecin, pharmacien, IPS ou infirmière clinicienne, puisque ce sont les travailleurs du GMF-U pouvant être touchés par la mise en œuvre de l'EPAP.

Critères d'exclusion

Étudiant ou résident en médecine ou en pharmacie, car ces personnes ne travaillent pas au sein du GMF-U assez longtemps pour avoir été exposées à l'environnement avant et celui après la mise en œuvre de l'EPAP et ne sont donc pas en mesure de les comparer ;

Tout autre membre du personnel du GMF-U n'appartenant pas aux professions désignées dans les critères d'inclusion étant donné qu'il ne serait pas touché par la mise en œuvre de l'EPAP ;

Pharmaciens des GMF-U directeurs du projet puisque cela introduirait la possibilité d'un biais du chercheur.

Abréviations : EPAP : entente de pratique avancée en partenariat; GMF-U : groupe de médecine de famille universitaire; IPS : infirmière praticienne spécialisée

Résultats détaillés du sondage au GMF-U Laval et au GMF-U Sacré-Cœur

Réponse	GMF-U Laval n (%)	GMF-U Sacré-Cœur n (%)
Quel est votre niveau de confiance face au suivi conjoint de vos patients avec d'autres professionnels du GMF-U?		
Très confiant	10 (77)	11 (65)
Confiant	3 (23)	5 (29)
Plus ou moins confiant	0	1 (6)
Peu confiant	0	0
Pas du tout confiant	0	0
Quel énoncé décrit le mieux votre pratique en regard à la collaboration interprofessionnelle au sein du GMF-U?		
Je partage régulièrement les tâches de suivi de mes patients avec les autres professionnels de la santé du GMF-U.	9 (69)	14 (82)
Je partage occasionnellement les tâches de suivi de mes patients avec les autres professionnels de la santé du GMF-U, mais j'essaie le plus possible d'assurer cette responsabilité seul(e).	3 (23)	3 (18)
J'hésite à partager les tâches de suivi de mes patients avec les autres professionnels de la santé du GMF-U.	1 (8)	0
Je ne partage pas les tâches de suivi de mes patients avec les autres professionnels de la santé du GMF-U.	0	0
Quel est votre niveau de confort par rapport à l'initiation autonome de médicaments par le pharmacien du GMF-U en contexte de maladies chroniques?		
Très confortable	6 (46)	14 (82)
Confortable	6 (46)	3 (18)
Neutre	1 (8)	0
Peu confortable	0	0
Pas confortable	0	0
Quelle est votre opinion quant à l'initiation d'un nouveau médicament ou la modification d'un traitement pharmacologique de l'un de vos patients par un pharmacien du GMF-U?		
Je suis très favorable à ce nouveau rôle	9 (69)	15 (88)
Je suis favorable à ce nouveau rôle	4 (31)	2 (12)
J'ai certaines réticences face à ce nouveau rôle	0	0
Je suis en défaveur de ce nouveau rôle	0	0
Êtes-vous au courant qu'il y a actuellement une EPAP en vigueur dans votre GMF-U?		
Oui	9 (69)	15 (88)
Non	4 (31)	2 (12)
Depuis l'implantation de l'EPAP dans votre milieu, avez-vous remarqué un changement dans vos tâches quotidiennes? (plus d'une réponse peut être sélectionnée)		
Je n'ai noté aucun changement	8 (62)	2 (12)
Je passe moins de temps à valider les conduites proposées par le pharmacien du GMF-U pour des modifications de traitement pour mes patients	1 (8)	9 (53)
Je passe moins de temps à faire le suivi de l'effet des ajustements ou des modifications de thérapie de mes patients	2 (15)	11 (65)
J'ai plus de temps à consacrer à l'évaluation et au suivi de mes patients pour lesquels mon expertise est essentielle	2 (15)	10 (59)
Autre ^a	3 (23)	1 (6)
Au GMF-U Laval : <ul style="list-style-type: none"> « Je n'ai pas eu à référer un patient vers la pharmacienne pour le moment mais je suis très intéressée à le faire lorsque je vais avoir un candidat. » « Je ne peux me prononcer, car j'ai un an de pratique dans le milieu. » « Je ne sais pas trop quoi comparer. » Au GMF-U Sacré-Cœur : <ul style="list-style-type: none"> « J'ai aussi plus de sécurité en lien avec le suivi adéquat de mes patients pour les moments où je suis absente de la clinique. » 		

Abréviations : EPAP : entente de pratique avancée en partenariat; GMF-U : groupe de médecine de famille universitaire

^a La catégorie « autre » comprend toute autre réponse non représentée par les autres catégories susmentionnées